

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 juillet 2014

Le 21 juillet 2014 à 19 heures 30 le Conseil Municipal de Châtillon/Cluses, légalement convoqué le 16 juillet 2014, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Cartier, Maire.

Il a été procédé à l'appel nominal :

Présents: Messieurs CARTIER, CATHELINÉAU, JORDANIS, CHANCEREL, GRANGERAT, GREVAZ, CALATRAVA
Mesdames FOURNIER, DUMAZ, DUBEROS, POPIEUL, MARQUES, CHAVAL, ARDUINI

Procuration : Mr. Hugard à Mr. B. Cartier

Le quorum ayant été atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1^{ère} Délibération 2014-35 : Demande de VIT' ANIME C

Suite à un courrier de Mme. la Présidente du comité des fêtes, le conseil municipal a été saisi d'une demande de gratuité de prêt de la vaisselle lors de la fête au village et du marché de Noël. Le conseil municipal n'a pas souhaité faire droit à cette demande.

2^{ème} Délibération 2014-36 : Rythmes scolaires

Les rythmes scolaires devront s'appliquer à partir du 2 septembre prochain, date de la rentrée.

Le conseil, à l'unanimité a décidé :

- D'appliquer les rythmes scolaires suivant les horaires communiqués à l'académie.
- De mettre en place une garderie au lieu des activités préconisées, ceci par manque de moyens tant humains et que financières.

3^{ème} Délibération 2014-37 : Demande de subvention pour la réfection du mur de BRIZAC

Mme. la députée Sophie Dion a bien voulu nous aider à travers l'octroi d'une subvention de 5000€ pour la réfection du mur de Brizac.

Le conseil, à l'unanimité, a donc autorisé le Maire à demander une subvention et à signer tous documents y afférent.

4ème Délibération 2014-38 : Règlement intérieur du restaurant scolaire et de la garderie

Le conseil a approuvé la rédaction d'un nouveau document qui sera applicable au 2 septembre 2014

Séance levée à 21 h 10

Fait à Châtillon/Cluses,
Le 24 juillet
Le Maire : CARTIER

